

<p>Demande de bourse nationale de lycée Fiche d'auto-évaluation destinée aux familles Année scolaire 2021-2022</p>

Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence qui sera inscrit sur votre avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020 qui vous sera transmis par les services fiscaux à partir du mois d'août. Si votre déclaration automatique de revenus 2020 ou avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2020 récemment reçu(e) ne comporte pas de changement à apporter, vous pouvez vous y référer.
- 2) Les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge apparaissant sur le document mentionné en 1)

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	18 828 €	20 276 €	23 171 €	26 793 €	30 413 €	34 760 €	39 104 €	43 449 €